

Sur l'Écriture

L'inspection de l'écriture peut-elle donner une connaissance exacte du caractère des individus ? Je ne le pense pas : elle pourra peut-être arriver à faire découvrir quelques traits généraux de la constitution morale, mais elle ne saurait jamais rendre les nuances variables et multipliées du caractère. J'avouerai, toutefois, qu'ayant eu occasion de mettre sous les yeux de M. l'abbé Flandrin plusieurs autographes d'individus appartenant à diverses classes de la société, six fois sur dix j'ai été surpris de la fidélité des portraits qu'il traçait après quelques minutes d'observation.

Voulant tenter une dernière épreuve, je lui présentai quelques lignes, en le priant de me dire ce qu'il pensait du caractère de la personne qui les avait tracées. Voici la réponse qu'il me donna sur le champ :

“ J'hésite à me prononcer sur le sexe. Si c'est un homme, il a l'exquise sensibilité de la femme ; si c'est une femme, elle a l'énergie et la fermeté d'un homme. ”

Puis, examinant avec plus d'attention, il ajouta : “ Je suis maintenant certain que c'est un homme qui a écrit ces lignes. C'est un homme d'une noble et belle imagination, mais d'un cœur plus généreux et plus noble encore. La sensibilité est dominante chez lui, et l'exaltation de son dévouement irait jusqu'au sacrifice de la vie, si l'occasion s'en présentait. Cette belle âme ne sait pas haïr, elle est trop noble et trop fière pour se venger. Aux ingratitudes, aux injustices de la vie, elle n'a répondu que par le pardon et l'amour.

“ Cet homme a dû être le plus tendre des fils, le plus dévoué des amis, le plus généreux des citoyens. Il eût fait un vaillant capitaine ; plus brave, toutefois, que prudent. Si les circonstances dans lesquelles il a été placé lui ont permis de développer ses facultés intellectuelles, il doit être un grand poète, le poète de l'amour, des nobles affections et de la grandeur d'âme.

“ Il n'est pas possible qu'il ne soit pas chrétien, s'il a pu connaître le christianisme. Son défaut dominant c'est l'absence de l'esprit d'ordre et de calcul. Il eût fait un triste négociant, il n'était pas né pour les affaires ; or, cette disposition, quand elle est portée à l'excès, peut constituer un véritable défaut : c'est le seul qu'une observation attentive puisse me permettre de signaler dans ce beau caractère qui peut bien avoir eu les faiblesses de ses vertus, mais qui ne peut avoir été l'esclave d'aucun vice. ” Or, celui que M. Flandrin venait de juger ainsi sur son écriture, c'était l'auteur de *Françoise de Rimini*, de *Mes Prisons* et des *Devoirs des Hommes*, c'était Silvio Pellico.

J. B. F. DESCURET.